

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21525**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Administration des affaires spécialité Administration des entreprises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Recteur de l'académie, chancelier des universités, Président de l'université de Lorraine

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels pourront assurer des fonctions de direction (d'une équipe, d'un service, d'un département, d'une organisation). Ils peuvent conduire, administrer une activité et des projets au sein de toute organisation et dans toutes les dimensions, à la fois humaines, organisationnelles, financières, techniques, réglementaires

- Comprendre l'environnement (économique, juridique, financier...) de son organisation
- Maîtriser les savoirs des différentes disciplines des sciences de gestion : finance, comptabilité, contrôle, audit, ressources humaines, marketing, droit des entreprises et du travail, gestion des processus et des projets, stratégie et organisation.
- Maîtriser les outils, les démarches et les techniques de management : ingénierie de projet, techniques financières, études de marché et plan marketing, projet d'établissement, plan qualité, plan stratégique, animation des équipes, conception et analyse de tableaux de bord et de contrôle...
- Aptitude au travail en équipe et à la communication orale et écrite
- Savoir conceptualiser un problème et définir un plan d'action approprié

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous types de secteurs économiques, tous types d'organisations privés ou publiques (entreprises, administration, associations...)

- directeur ou directeur-adjoint d'établissement
- directeur ou directeur-adjoint de service ou de département : responsable administratif et financier, responsable des ressources humaines, responsable commercial, responsable qualité, responsable de production, responsable logistique...
- chef de projet
- chargé de mission, chargé d'affaires, ingénieur d'affaires
- consultant
- repreneur ou créateur d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master Administration des Entreprises, du fait de son positionnement comme master double compétence en gestion, n'existe qu'au niveau M2. Le public est constitué par des non gestionnaires de formation, ayant par conséquent un M1 (ou équivalent soit 60 ECTS) dans une discipline autre que les Sciences de gestion.

L'organisation en termes d'UE du M2 MAE est la suivante :

- AE01-Gestion comptable et financière-6 ECTS
- AE02-Marketing-6 ECTS
- AE03-Management des ressources humaines-6 ECTS
- AE04-Management des processus et projets-6 ECTS
- AE05-Outils d'aide à la décision-6 ECTS
- AE06-Management stratégique-6 ECTS
- AE07-Environnement juridique-6 ECTS
- AE08-Systèmes d'information et de contrôle-6 ECTS
- AE09-Développement des aptitudes managériales-3 ECTS
- AE10-Mémoire professionnel - stage-9 ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Luxembourg et Agadir

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](http://www.univ-lorraine.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ISAM-IAE Nancy
- ESM-IAE Metz

Historique de la certification :

Formation bac+5 anciennement dénommée Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (CAAE) et créée en 1955 au sein des IAE.